



## SECTION 1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Marque du produit :

**VINTAGE Art**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire

Utilisations déconseillées : Aucune autre donnée

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Nom du fabricant : SHOFU DENTAL GmbH

Adresse : An der Pönt 70, 40885 Ratingen , Germany

Téléphone : +49 (0) 2102-8664-0

Fax : +49 (0) 2102-8664-64

Email : info@shofu.de

Section en charge : Gestion de la qualité et des affaires réglementaires

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Ne s'applique pas.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008

Annuler

COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

MENTION D'AVERTISSEMENT

Annuler

MENTIONS DE DANGER

Annuler

CONSEILS DE PRUDENCE

Annuler

### 2.3 Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Ne s'applique pas.

vPvB : Ne s'applique pas.

## SECTION 3. Composition/Informations sur les ingrédients

### 3.1 Caractérisation chimique : Mélanges

### 3.2 Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

### 3.3 Composants dangereux : Annuler

Propylène glycol [Cas N° 57-55-6, EINECS 200-338-0]

### 3.4 Informations supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

(Suite à la page2)



(Suite de la page1)

## SECTION 4. Mesures de premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux :

Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche et contacter un médecin si nécessaire.

Inhalation : Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.

### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, les deux sont aigus et différés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 4.3 Indication de toute consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial requis

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction :

De l'eau, de la poudre, de la mousse, du CO<sub>2</sub>, sable sec

### 5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, du gaz et de la fumée irritants peuvent être émis.

### 5.3 Conseils pour les pompiers :

Porter des vêtements de protection incendie et des appareils respiratoires autonomes, si nécessaire.

## SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### 6.2 Précautions environnementales :

Pas de mesures spéciales requises.

### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :

Essuyer et mettre au rebut dans un récipient stable.

### 6.4 Référence à une autre section :

Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :

À utiliser conformément aux instructions. En cas de meulage et de polissage, porter des lunettes de sécurité et un masque anti-poussière, à l'aide d'un respirateur et d'un système d'extraction local.

(Suite à la page3)



(Suite de la page2)

- 7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités :  
Stocker dans un endroit frais, sec et sombre avec couvercle fermé, et à l'écart des aliments et boissons.
- 7.3 Usage(s) spécifique(s) :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

- 8.1 Paramètres de contrôle :  
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- 8.2 Contrôles de l'exposition :  
Protection des voies respiratoires :  
Masque anti-poussière
- Protection de la peau :  
Protection des mains  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
  - Temps de pénétration du matériau des gants  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
  - Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:  
Caoutchouc butyle  
Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux : Des lunettes de protection.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base
- |                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| Apparence/odeur/couleur : | Pâte visqueuse, inodore |
| Seuil olfactif:           | Non déterminé.          |

(Suite à la page4)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 4/6  
VINTAGE Art

Date d'impression: 17 avril 2020

(Suite de la page3)

pH :	Non déterminé.
Point de fusion/ point de congélation :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	Non déterminé.
Point d'éclair :	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	≈ 2 (eau = 1)
Solubilité : solubilité dans l'eau	Le contenu liquide est soluble, les contenus solides ne sont pas solubles.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
La température d'auto-inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non applicable.
Propriétés oxydantes :	Non applicable.

## 9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales de température et de pression.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 10.5 Matériaux incompatibles :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë: Propylène glycol ; Orale rat LD50: 20 g/kg  
Cutanée lapin LD50: 20800 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(Suite à la page5)

Version numéro 5

Date de révision : 1 avril 2020



(Suite de la page 4)

Endommagement/irritation des yeux:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets sur et par le lait maternel:	Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12. Informations relatives à l'environnement

- 12.1 Toxicité :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilité :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.3 Bioaccumulation potentielle :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :  
Ne s'applique pas.
- 12.6 Autres effets indésirables :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :  
Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

(Suite à la page 6)



(Suite de la page 5)

## SECTION 14. Informations relatives au transport

- |  |   |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU :  | Annuler   |
| 14.2 Nom correct de livraison ONU :                                      | Annuler   |
| 14.3 Classe(s) de danger de transport :                                  | Annuler   |
| 14.4 Groupe d'emballage :  | Annuler   |
| 14.5 Dangers pour l'environnement :                                      | Aucune autre information pertinente n'est disponible. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur :                          | Ne s'applique pas.                                    |
| 14.7 Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL73/78 et du code IBC : | Ne s'applique pas.                                    |

## SECTION 15. Informations de réglementation

- 15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :
- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE : Voir Section 2
  - Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction :  
Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :  
Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

## SECTION 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel. (instrument/matériel)

### Acronymes et abréviations

EINESC: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative